

**Procès-verbal**  
**Comité de Direction Ligue Féminine de Handball**  
**Mercredi 7 juin 2017 par conférence téléphonique**

**Membres :**

Présidente de la LFH : Nodjialem MYARO ;

Représentants FFHB : Olivier KRUMBHOLZ, *sélectionneur France A (titulaire du pouvoir de Philippe BANA)* ;

Représentants des clubs : Perrine PAUL, *Toulon St Cyr* ; Didier WEBER, *Besançon* ; Frédéric VIGNIER, *Celles sur Belle* ;

Représentant des entraîneurs : Christophe MARECHAL ;

Représentant des joueuses : Franck LECLERC (*suppléant de Maria BALS*) ;

Représentant des médecins : Gérard JUIN ;

**Invités présents :**

Représentants FFHB : Pascal BAUDE, *président de la COC fédérale* ; Alain KOUBI, *trésorier FFHB* ;

François GARCIA et Sylvie BORROTTI, *CCA* ; Sébastien GARDILLOU, *adjoint au sélectionneur France A* ;

Club D2F-VAP : Daniel SENECLUSE, *Bourg de Péage* ;

Salariées FFHB/LFH : Camille GUICHARD et Cécile MANTEL

**Membres excusés :**

Jean-Marie SIFRE, *Issy-Paris Hand* ; Thierry WEIZMAN, *Metz HB* ; Philippe BANA, *DTN* ; Michel GROUPI, *personne qualifiée CNCG* ;

**Invités excusés :**

Morad BOUNOUARA, *représentant des arbitres* ; Véronique PECQUEUX-ROLLAND, *conseillère de la présidente LFH* ; Olivier GEBELIN, *secrétaire UCPD1F* ;

La réunion est ouverte à 12h depuis le siège de la FFHB.

**I/ Approbation du PV de la réunion du Comité de direction du 16/2/2016**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres.

**II/ Budget LFH 2017**

Suite aux explications données lors de la précédente réunion du CoDir de la LFH, le 16 février, Alain KOUBI indique qu'une proposition sera soumise au bureau directeur fédéral du 9 juin concernant l'abondement fédéral au budget LFH pour l'année 2017.

Camille GUICHARD rappelle par ailleurs que les justificatifs de dépenses engagées par les clubs pour des diffusions TV, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, sont attendues pour le 23 juin au plus tard.

**III/ Calendrier 2017-18**

Suite à la décision du dernier CoDir de renvoyer au groupe de travail Calendrier/compétition l'examen des points restant en suspens, le groupe a établi une V4 consensuelle qui est présentée pour adoption définitive.

Un échange se tient concernant la journée LFH 12 prévue le samedi 30/12/2017. Christophe MARECHAL et Franck LECLERC souhaitent que le match débute au plus tard à 18h de manière à permettre un retour au domicile le soir même pour l'équipe visiteuse.

Didier WEBER interroge sur la possibilité d'avancer un match au vendredi 29/12 au soir.

Franck LECLERC rappelle l'objectif de l'AJPH : permettre aux joueuses de disposer de la journée de Noël en entier et de rejoindre leur club le 26/12 matin.

Les membres présents adoptent à l'unanimité le calendrier proposé avec les éléments principaux suivants :

- Reprise du championnat le mercredi 30/8,
- Journée 12 positionnée le samedi 30/12 avec coup d'envoi à 18h maximum et possibilité de match avancé au vendredi 29/12,
- Stage des arbitres G1 et délégués du 26 au 28/01,

- Début des playoffs et playdowns le 14-15/04,
- Finale aller le mercredi 23/05 et finale retour le 26-27/05.

Par ailleurs, Pascal BAUDE rappelle que tous les clubs sont invités, comme chaque année, à transmettre à la COC fédérale leurs éventuelles indisponibilités de salles sur chaque journée de championnat, au plus tard pour 14 juin. L'objectif de la COC est de diffuser une grille des oppositions autour du 24 juin.

#### **IV/ Modifications réglementaires pour 2017-2018**

Des modifications réglementaires pour 2017-18 ont été proposées par les services de la LFH en vue d'une présentation en assemblée générale de fin de saison ; elles concernent :

- Le règlement particulier,
- Le règlement marketing -communication,
- Le règlement médical.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité et seront soumises à l'assemblée prévue le 14 juin.

Par ailleurs, Gérard JUIN initie un débat sur le suivi médical des joueuses des équipes réserve (17-22 ans) qui ne relèvent pas du centre de formation : jusqu'à présent, ces joueuses peuvent évoluer en championnat LFH sans être soumises aux examens spécifiques obligatoires prévus pour les joueuses des équipes premières et des centres de formation.

L'ensemble des participants souhaite que le sujet soit travaillé par la commission médicale de la LFH en vue de la saison 2018-19.

#### **V/ Conférence de rentrée 2017 – trophées allstars 2016-17**

Le groupe de travail Communication (comprenant Jean-Marie SIFRE, Thierry WEIZMAN et Gérard LE SAINT) propose que la conférence se tienne à l'Institut du monde arabe (5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris), compte tenu de son cachet et de sa facilité d'accès. Les membres du CoDir valide à l'unanimité cette proposition.

S'agissant du jour et compte tenu de la reprise du championnat le mercredi 30/8, deux dates ont été identifiées : jeudi 24/8 ou lundi 28/8.

Il est convenu que l'assemblée générale de la LFH du 14 juin arrête la date définitive sachant que :

- D'une part, les membres présents considèrent unanimement qu'il est primordial qu'un maximum de présidents, joueuses et entraîneurs soient présents à la conférence de rentrée,
- D'autre part, Perrine PAUL et Didier WEBER insistent sur le fait que les clubs devront s'engager à respecter la date choisie par l'assemblée de la LFH.

#### **VI/ Questions diverses**

Deux points sont abordés :

⇒ François GARCIA, directeur national de l'arbitrage, invite les représentants des clubs à s'exprimer sur leur ressenti de l'arbitrage tout au long de la saison :

- Les présidents de clubs présents ainsi que Christophe MARECHAL évoquent la difficulté à se prononcer compte tenu du risque de subjectivité,
- Nodjialem MYARO s'étonne du niveau de l'arbitrage de la finale retour et souhaite que l'arbitrage au féminin soit valorisé pour les prochaines finales avec la désignation du binôme Bonaventura.

Sylvie BORROTTI, présidente de la CCA, présente le plan de féminisation de l'arbitrage élaboré par la CCA, qui constitue un axe central du projet de la commission pour l'olympiade 2017-20.

⇒ Sur proposition du groupe de travail Communication, le CoDir retient le prestataire Illustrasport pour la réalisation du guide de la saison 2017-18, pour un devis de 8500 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 13h30.



Nodjialem MYARO